M Prime Europe Stocks

Gestion Active
Actions Européennes Systématiques Toutes Capitalisations

MONTPENSIER ARBEVEL

SFDR 8

30 OCTOBRE 2026
PART RC
VOIR CODE ISIN PAGE 2

Orientation du fonds

L'objectif du fonds **M Prime Europe Stocks** est de participer à l'évolution à la hausse comme à la baisse des marchés actions européens en investissant dans un portefeuille exposé au minimum à 75% en actions européennes sélectionnées sur la base d'un processus quantitatif, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres en portefeuille.

Le fonds

Le fonds **M Prime Europe Stocks** est basé sur un **processus systématique** issu du partenariat entre deux experts Montpensier Arbevel et PrimeView.
Un fonds **actions européennes, toutes capitalisations** au-dessus de 0.5 Md€

► Intégrant des **critères ESG**
► S'appuyant sur un **double modèle quantitatif** :

- un modèle de screening, qui présélectionne des titres sur des critères de performance dans un univers européen étendu,
- un modèle de gestion du risque qui sélectionne la meilleure combinaison de titres parmi les 200 présélectionnés, tout en limitant le taux de rotation du portefeuille.

RETROUVEZ les actualités de marché et des fonds Montpensier Arbevel

Indicateur de Risque - SRI

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Risque lié à la gestion discrétionnaire• Risque de perte en capital • Risque actions • Risque lié aux investissements en titres depetites capitalisations (Small caps) • Risque de durabilité • Risque de change • Risque lié aux investissements en actions émergentes • Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés • Risque de crédit • Risque de taux • Risque lié aux titres spéculatifs • Risque de contrepartie • Risque de liquidité.

Se référer au prospectus du fonds pour une description complète des risques.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

REPARTITION PAR CAPITALISATION

PORT. ACTION (%)

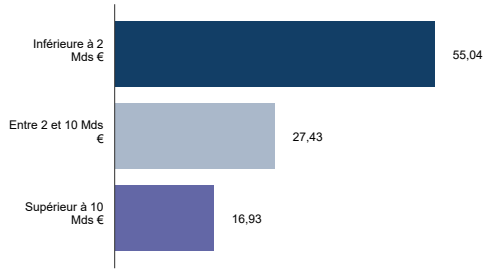

Sources : Montpensier Arbevel

VALEUR LIQUIDATIVE / ACTIF NET

Valeur liquidative (Part RC)	258,98
Actif net	121,90M

PERFORMANCES ET MESURES DE RISQUES

Performances	Part RC	Stoxx Europe 600 NR*
2023	-0,10%	15,81%
2024	15,87%	8,78%
2025	23,76%	19,80%
2026	21,58%	11,66%

Performances	1 mois	YTD	5 ans	Création (a)
Part RC	-0,08%	21,58%	-	72,65%
Stoxx Europe 600 NR*	1,96%	11,66%	-	67,59%

Ratios de risque	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité	12,24%	11,90%	-
Volatilité indice	12,38%	12,37%	13,75%
Beta**	0,80	0,81	-
Tracking error**	7,71%	6,86%	-
Ratio de Sharpe	2,03	2,07	-

Détail des performances annuelles antérieures en page 2.

Source : Stoxx, Montpensier Arbevel / (a) 22 déc. 2022

* Indice de référence Dividendes nets réinvestis / **vs indice de référence / Calcul de volatilité et TE : VL du vendredi, pas hebdomadaire glissant / Calcul de performances : VLs fin de mois glissant. | **Les chiffres cités ont trait aux périodes écoulées. Les performances passées ne sont pas u n indicateur fiable des performances futures. L'OPCVM présente notamment un risque de perte en capital.**

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

	Port.action%	Δ %
Royaume-Uni	34,10	
Suède	10,20	
Danemark	7,30	
Grèce	6,70	
Luxembourg	5,90	
Norvège	5,60	
Finlande	5,20	
Autres	25,10	

Sources : Montpensier Arbevel / Stoxx

RÉPARTITION SECTORIELLE

	Port.action %	Δ %
Construction and Materials	11,00	
Financial Services	4,80	
Food, Beverage and Tobacco	5,80	
Energy	10,40	
Utilities	3,00	
Banks	6,90	
Technology	5,10	
Travel and Leisure	2,50	
Industrial Goods and Services	20,00	
Real Estate	0,00	
Telecommunications	3,20	
Chemicals	0,00	
Health Care	10,40	
Insurance	0,50	
Consumer Products and Services	2,30	
Automobiles and Parts	1,70	
Media	2,30	
Basic Resources	0,90	
Retail	7,40	
Personal Care, Drug and Grocery Stores	1,60	

Sources : Montpensier Arbevel / Stoxx

PRINCIPALES POSITIONS (POIDS %)

Enquest Plc	2,20	Royaume-Uni
Livanova Plc	2,02	Royaume-Uni
RWS Holdings Plc	2,02	Royaume-Uni
Helleniq Energy Holdings	1,96	Grèce
Allegro.eu	1,85	Luxembourg
Boozt	1,82	Suède
Halfords Group Plc	1,82	Royaume-Uni
Holding Co Admie Ipto SA	1,82	Grèce
Neste OYJ	1,81	Finlande
Attendo AB	1,80	Suède

Sources : Montpensier Arbevel

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA PERFORMANCE (sur le mois)

Positif	Négatif
ENQUEST PLC	GRK INFRA OYJ
ALLEGRO.EU SA	NESTE OYJ
NTG NORDIC TRANSPORT GROUP A	M P EVANS GROUP PLC

PRINCIPAUX MOUVEMENTS (sur le mois)

Achat	Vente
KINEPOLIS GROUP	ELKEM ASA
AUCTION TECHNOLOGY GROUP	K+S AG
AMBEA AB	MOONPIG GROUP PLC.

Source : Montpensier Arbevel

MONTPENSIER ARBEVEL

Communication publicitaire. Avant toute décision d'investissement, il est recommandé de prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, des objectifs et des risques de l'OPC. Pour la définition des termes techniques, veuillez consulter le glossaire en dernière page, et prendre connaissance de l'avertissement figurant en fin de document.

M Prime Europe Stocks

MONTPENSIER ARBEVEL

30 OCTOBRE 2026

COMMENTAIRE DE GESTION

En Europe, en dépit d'une croissance économique toujours très fragmentée, la BCE n'a pas hésité à remonter encore ses taux d'intérêt, inquiète d'un dérapage des prix pourtant encore limité.

Les secteurs de la santé, les services aux consommateurs et les voyages contribuent positivement. Au sein de la santé, Ambea (+10.3% en €, +6.6% SEK) bénéficie de la finalisation de son rapprochement avec Humana. Dans la consommation, Allegro.eu profite de perspectives relevées et de la dynamique du e-commerce polonais. Enfin dans les voyages, Saga (+14.1% en EUR, +11.2% en £) reste portée par la vigueur des croisières et l'amélioration de sa rentabilité. A l'inverse, les secteurs de la construction et de la technologie pèsent sur la performance : -25.5% pour GRK Infra et -30.6% pour SUSS Microtec. En relatif, la sous-pondération dans les banques (Kier Group, Costain Group) et la sélection dans l'industrie (absence de Schneider) et dans les voyages (SAGA Plc) ont été bénéfiques. A contrario, la sélection dans la santé (absence de Roche et AstraZeneca) et la construction (GFK Infra) ont été des détracteurs de la performance relative.

Lors de la rotation du portefeuille, les secteurs de l'alimentation, boissons et tabac (+2,0 %), des produits et services de consommation (+1,9 %) et de l'industrie (+1,4 %) ont été renforcés, au détriment de la construction (-4,1 %), de l'énergie (-3,0 %) et des télécommunications (-1,5 %). Le portefeuille reste principalement surpondéré dans l'industrie (+7 %), la distribution (+7 %) et la construction (+4 %), tandis qu'il est sous-pondéré dans les banques (-7 %), l'assurance (-6 %) et la santé (-4 %). Au niveau géographique, le Royaume-Uni (+10 %), la Suède (+6 %), le Danemark (+5 %) et la Norvège (+3 %) sont surpondérés, à l'inverse de la France (-11 %), de l'Allemagne (-7 %), ainsi que des Pays-Bas, de l'Espagne et de la Suisse (-6 % chacun).

Enfin, le portefeuille présente une forte surpondération des valeurs de consommation discrétionnaire (+13 %), tandis que les valeurs cycliques sont désormais légèrement sous-pondérées (-2 %). Il reste fortement sous-pondéré en valeurs défensives (-13 %). Le biais en faveur du style Value s'établit à +6 %, tandis que le style Growth reste sous-pondéré de -13 %.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Société de gestion	Montpensier Arbevel
Forme juridique	FCP
Devise	EUR
Date de création du fonds	27 févr. 2020
Date de création de la part	22 déc. 2022
Code ISIN	FR001400EO10
Code Bloomberg	-
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Affectation des résultats	Capitalisation
Classification SFDR	Art8
Éligibilité au PEA	Non
Fréq. de valorisation	Quotidienne
Indicateur de référence	Stoxx Europe 600 NR
Type de souscripteurs	Tous souscripteurs
Investissement minimum	1 part
Pays de commercialisation	France
Cut-off (centralisateur)	11h30
Règlement Souscriptions/Rachats	J+2
Dépositaire	CACEIS BANK
Valorisateur	CACEIS Fund Admin

CONDITIONS TARIFAIRES

Coût d'entrée	4,00 % max
Coût de sortie	1,00% max
Frais de gestion financière	1,80% par an max
Commission de surperformance	15% au-delà de l'indicateur de référence si performance positive**

** La Société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Le détail des frais est disponible dans le prospectus

PROSPECTUS

PRI Principles for Responsible Investment

Montpensier Arbevel est signataire des PRI (Principles for Responsible Investment)

Evènements du fonds

Néant

Communication publicitaire. Avant toute décision d'investissement, il est recommandé de prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, des objectifs et des risques de l'OPC. Pour la définition des termes techniques, veuillez consulter le glossaire en dernière page, et prendre connaissance de l'avertissement figurant en fin de document.

M Prime Europe Stocks

30 OCTOBRE 2026

PERFORMANCES ET MESURES DE RISQUES (SUITE)

Performances	Part RC	Stoxx Europe 600 NR*
2023	-0,10%	15,81%
2024	15,87%	8,78%
2025	23,76%	19,80%
2026	21,58%	11,66%

Source Montpensier Arbevel / Stoxx. Part créée le 22 déc. 2022. *Indice de référence Dividendes nets réinvestis. La référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

Les chiffres cités ont trait aux périodes écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. L'OPCVM présente notamment un risque de perte en capital.

RETROUVEZ les actualités de marché et des fonds Montpensier Arbevel

montpensier-arbevel.com

Suivez l'œil de Montpensier Arbevel

X.com : @Montpensier Arbevel

LinkedIn : Montpensier Arbevel

PERFORMANCE CUMULÉE DEPUIS CRÉATION

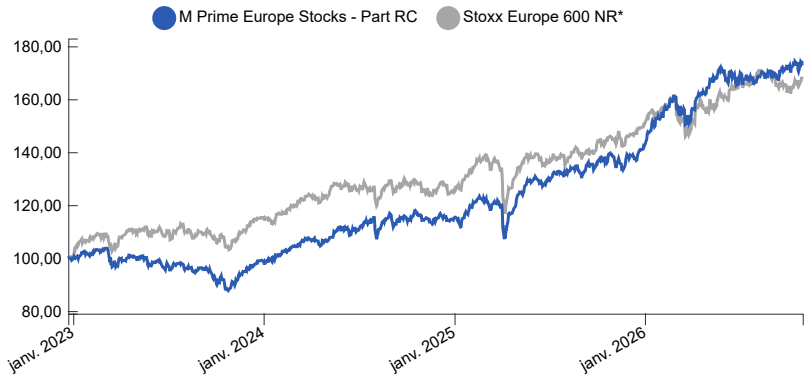

Source Montpensier Arbevel / Stoxx, Base 100

Avertissement : Ceci est une communication publicitaire non contractuelle. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni un conseil en investissement. Il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Avant toute décision d'investissement, il est recommandé de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques y afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. Il est fortement recommandé de LIRE ATTENTIVEMENT LE PROSPECTUS, LE KID ET LE CAS ECHEANT LE DOCUMENT PRECONTRACTUEL SFDR DE L'OPC. Ces documents, disponibles en français ou dans la langue locale, peuvent être consultés sur www.montpensier-arbevel.com ou obtenus sur simple demande. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être restreinte par l'autorité de réglementation locale. Montpensier Arbevel peut décider de mettre fin à tout moment aux modalités de commercialisation de ses OPC. Les informations contenues dans ce document n'ont pas fait l'objet de vérification par les commissaires aux comptes et ne sauraient engager la responsabilité de Montpensier Arbevel. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Les notations MorningstarTM et Quantalys sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Les opinions émises dans le présent document peuvent être modifiées et ce, sans préavis. Les valeurs citées sont susceptibles de ne plus figurer dans les portefeuilles des OPC gérés par Montpensier Arbevel, et ne constituent en aucun cas une recommandation d'investissement ou de désinvestissement. Les politiques de traitement des réclamations sont disponibles sur www.montpensier-arbevel.com dans la rubrique informations réglementaires. Ce document est la propriété intellectuelle de Montpensier Arbevel. Tout ou partie du présent document ne peut être reproduit ou rediffusé d'une quelconque manière sans l'autorisation préalable de MA.

Glossaire

MONTPENSIER ARBEVEL

Actif net total	Valeur totale des actifs d'un fonds après déduction de l'ensemble de ses passifs. Il représente la valeur patrimoniale globale du fonds.
Alpha de Jensen	Mesure de performance ajustée du risque qui évalue la surperformance ou sous-performance d'un portefeuille par rapport à ce qu'il devrait générer selon le Capital Asset Pricing Model (CAPM). Un alpha positif indique que le portefeuille a fait mieux que le rendement attendu compte tenu de son exposition au marché ; à l'inverse, l'alpha est négatif
Approche Best in class	Stratégie consistant à sélectionner des entreprises ayant les meilleures pratiques d'un point de vue extra-financier, avec une orientation sectorielle ou géographique.
Approche Best in universe	Stratégie d'investissement durable consistant à sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, tous secteurs confondus.
Approche thématique	Approche consistant à sélectionner les actifs autour de thèmes économiques ou sociétaux structurants. L'objectif est d'identifier des tendances de long terme susceptibles de générer une croissance durable, indépendamment des cycles économiques classiques.
Beta	Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.
CAPM	Modèle financier qui permet d'estimer le rendement attendu d'un actif en fonction de son risque systématique (mesuré par le bêta) par rapport au marché
Classification SFDR	La réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) détermine la classification des produits financiers selon leurs caractéristiques ESG : L'article 9 désigne les produits ayant un objectif d'investissement durable ; L'article 8 désigne les produits promouvant des caractéristiques durables, intégrant des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais sans poursuivre un objectif d'investissement durable ; Les produits qui ne rentrent dans aucune de ces deux catégories ne peuvent pas être présentés comme durables et entrent dans la catégorie Article 6.
Contribution positive	Désigne la contribution favorable d'une entreprise ou d'un investissement à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable de l'ONU.
Controverse	Situation dans laquelle une entreprise fait l'objet d'un débat public négatif ou d'un incident susceptible d'avoir un impact matériel, financier, juridique, social ou environnemental significatif. Le niveau de controverse est évalué par Montpensier Arbevel sur la base des données MSCI, selon 4 niveaux de degrés de risque. Rouge : Controverse très sévère en cours (exposition directe) | Orange: Controverse très sévère (exposition indirecte ou partielle) ou sévère en cours (exposition directe) | Jaune: Controverse sévère ou très sévère clôturée/ partielle, ou controverse modérée en cours | Vert: Controverse modérée ou mineure, ou absence de controverse.
Coupon moyen	Coupon moyen rapporté au prix de l'obligation convertible
Crédit financière	Obligations émises par des institutions financières (banques, assureurs, sociétés de financement). Ces titres reflètent le risque de crédit spécifique au secteur financier, dont la solidité dépend notamment de la qualité des bilans, de la réglementation et du contexte macroéconomique.
Crédit hybrides	Instruments de dette émis par des entreprises, présentant des caractéristiques mi-obligataires, mi-action.
Cut-off	Date et heure limite à laquelle les ordres de souscription ou de rachat d'un fonds doivent être reçus pour être exécutés à la valeur liquidative d'un jour donné. Pour plus de détail, se référer au prospectus de chaque fonds.
Distance au plancher obligataire	Mesure qui indique la différence entre le prix actuel d'une obligation convertible et son plancher obligataire (valeur minimale théorique), rapportée au prix actuel de l'OC et donc exprimée en %. Ce plancher obligataire correspond généralement à la valeur actualisée des coupons et du prix de remboursement final. Plus la distance au plancher est faible, plus le risque de baisse de prix en cas de détérioration du marché actions est élevé.
Duration	Mesure la maturité moyenne d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire pondérée des flux futurs : elle est exprimée en année.
Emissions de gaz à effet de serre	Les gaz à effet de serre ou émissions carbones sont ceux qui contribuent à l'accumulation de chaleur dans l'atmosphère, incluant le dioxyde de carbone (CO2), le méthane et l'oxyde d'azote. Ces émissions se calculent selon 3 scopes distincts : Scope 1 (émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprise), Scope 2 (émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise) et Scope 3 (toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par le Scope 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.)
High yield	Catégorie d'obligations présentant une qualité de crédit plus faible que les obligations Investment Grade, et donc un risque de défaut plus élevé. Pour compenser ce risque, ces titres offrent généralement un rendement supérieur. Les notations High Yield sont inférieures à BBB- (S&P/Fitch) ou Baa3 (Moody's).
Indicateurs de durabilité	Ils consistent à évaluer la performance ESG du produit financier, en mesurant la réalisation de l'objectif d'investissement durable d'un fonds classifiés article 9 selon SFDR, ou l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales promues pour un fonds classifié article 8 selon SFDR.
Investissement durable	Cela consiste à investir dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
Investissement Socialement Responsable (ISR)	Typologie d'investissement permettant d'investir dans des fonds conciliant la performance financière traditionnelle et le développement durable, prenant en compte des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
Investment grade	Désigne une obligation ou un émetteur dont la qualité de crédit est jugée élevée par les agences de notation, avec une probabilité de défaut faible. Les notations Investment Grade vont de AAA à BBB- (S&P et Fitch) ou de Aaa à Baa3 (Moody's).
Label Greenfin	Créé par le ministère de la transition écologique et solidaire, le label Greenfin garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Il définit des éco-activités qui entrent dans le champ de la transition énergétique. Ces activités produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme.
Label ISR	Label crée par le ministère de l'Economie et des Finances en 2016 qui permet d'identifier des placements responsables et durables. Ce label garantit que le fonds a développé une méthodologie d'évaluation des acteurs financiers sur la base des critères ESG avec une approche en amélioration de note ou en sélectivité, et qu'il les intègre dans sa politique d'investissement.
Label LuxFLAG	Label décerné par la Luxembourg Finance Labelling Agency, organisation indépendante fondée en 2006, certifiant que 100 % des actifs d'un fonds font l'objet d'une analyse ESG rigoureuse tout au long du processus d'investissement, avec une exigence de transparence totale.
Label Toward Sustainability	Label belge attribué aux produits financiers durables qui respectent des critères stricts en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Développé par Febelfin, ce label vise à garantir la transparence, exclure les activités controversées et encourager des investissements contribuant positivement au développement durable.
Modified duration (duration modifiée)	Mesure la sensibilité du prix d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire aux variations des taux d'intérêt, en pourcentage. Elle indique de combien le prix varie pour une variation de 1 point de pourcentage du taux. Plus la modified duration est élevée, plus le prix est sensible aux mouvements de taux.
Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF)	Méthode propriétaire de Montpensier Arbevel permettant d'analyser la gouvernance d'une entreprise selon l'alignement d'intérêts entre dirigeants, actionnaires et parties prenantes.
Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA)	Méthode propriétaire de Montpensier Arbevel permettant de mesurer la contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, selon une approche Best in Universe.
Objectifs de développement durables	Les ODD sont 17 objectifs définis par l'ONU pour guider les actions mondiales en faveur d'un développement économique, social et environnemental durable d'ici 2030. ODD1 : Pas de pauvreté | ODD2 : Faim "zéro" |ODD3 : Bonne santé et bien être | ODD4 : Education de qualité | ODD5 : Egalité entre les sexes | ODD6 : Eau propre et assainissement|ODD7 : Energie propre et d'un coût abordable|ODD8 : Travail décent et croissance économique| ODD9 : Industrie, innovation et infrastructure|ODD10 : Inégalités réduites | ODD11 : Villes et communautés durables | ODD12 : Consommation et production durables |ODD13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques | ODD14 : Vie aquatique | ODD15 : Vie terrestre | ODD16 : Paix, justice et institutions efficaces | ODD17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.
Obligation à taux fixe	Titre obligataire dont le taux d'intérêt (coupon) reste inchangé pendant toute la durée de vie de l'obligation. L'investisseur reçoit ainsi des paiements de coupons réguliers et constants jusqu'à l'échéance, où le capital est remboursé.
Obligation à taux variable	Titre obligataire dont le coupon évolue périodiquement en fonction d'un indice de référence (souvent un taux du marché comme l'Euribor), auquel s'ajoute une marge fixe. Le montant des intérêts versés varie donc au fil du temps, en fonction de l'évolution des taux.
Obligation convertible	Obligation convertible en actions : obligation qui peut être convertie en actions d'une entreprise avec un ratio de conversion et/ou une date prédéfinis
Point mort d'inflation	Niveau d'inflation implicite issu de la comparaison entre les taux des obligations nominales et des obligations indexées sur l'inflation de même maturité. Il représente l'anticipation d'inflation du marché : au-dessus de ce niveau, les titres indexés deviennent plus intéressants que les titres nominaux, et inversement.
Prime de conversion	La prime d'une obligation convertible en actions mesure le surplus de prix payé par rapport à la valeur des actions obtenues en cas de conversion immédiate, en contrepartie de la protection obligataire et de la convexité. Prime de conversion=(Prix de la convertible - Valeur de conversion)/Valeur de conversion avec : Valeur de conversion=Cours de l'action X parité de conversion. La prime s'exprime en pourcentage.
Rating	Note attribuée par une agence de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un émetteur ou d'une obligation. Il reflète la capacité de l'émetteur à rembourser sa dette et son risque de défaut. Les échelles vont de AAA(meilleure qualité) à D (défaut).
Ratio de Sharpe	Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel. | Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée ». | Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé »
Rendement actuariel brut	Taux de rendement annuel d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire, calculé en actualisant l'ensemble des flux futurs (coupons et remboursement), avant déduction des frais et de la fiscalité, sur la base du prix de marché.
Rendement brut du portefeuille à maturité	Taux de rendement annuel estimé d'un portefeuille obligataire si les titres sont conservés jusqu'à leur échéance, calculé avant frais et fiscalité, en intégrant coupons et remboursement à maturité.
Rho	Indicateur permettant de mesurer l'impact d'une variation du taux sans risque sur un fonds obligataire. Plus le Rho est élevé en valeur absolue, plus le fonds est sensible aux variations de taux.
Sensibilité actions	Indicateur qui mesure le pourcentage de variation, à la hausse comme à la baisse, du prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPC, induite par une fluctuation de 1 % de la ou les action(s) sous jacente(s).
Sensibilité crédit	Mesure la variation du prix d'une obligation ou d'un portefeuille lorsqu'un spread de crédit (écart de rendement) évolue. Elle indique l'impact d'un élargissement ou d'un resserrement des spreads sur la valeur de l'actif, souvent exprimé pour une variation de 1 point de base.
Spread to govt	Indicateur financier permettant de mesurer l'écart de rendement entre une obligation privée (émise par une entreprise) et une obligation d'État ayant la même échéance.
Stratégie d'exclusion	Stratégie consistant à exclure certains secteurs ou émetteurs, comme les énergies fossiles, les OGM, l'alcool, le tabac, etc
Total Return Analysis (TRA)	Analyse visant à mesurer la performance totale d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire, en intégrant tous les composants du rendement : coupons, variation de prix, effet de courbe, variation des spreads, et portage. Elle permet d'évaluer la contribution de chaque facteur à la performance observée ou attendue.
Tracking error	Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une performance moyenne éloignée de son indice de référence.
Valeur liquidative	Prix d'une part de fonds, calculé en divisant la valeur totale du portefeuille (actifs moins passifs) par le nombre de parts en circulation.
Vega	Mesure la sensibilité du prix d'un instrument financier dérivé (comme une option ou une OC) à une variation de la volatilité implicite du sous-jacent. Elle indique de combien le prix de l'option ou de l'OC varie lorsque la volatilité augmente ou diminue de 1 point de pourcentage.
Volatilité	Indicateur permettant de mesurer l'ampleur des variations de la valeur du portefeuille autour de sa moyenne, exprimé en général sous forme de taux annuel : plus la volatilité est élevée, plus la valeur du portefeuille fluctue et plus son risque est considéré comme important.
Volatilité implicite	Estimation, issue du prix des options ou d'une OC, de la volatilité anticipée du sous-jacent. Elle reflète l'anticipation du marché concernant l'ampleur des variations de prix à venir, sans indiquer la direction du mouvement.
Yield to worst	Taux de rendement le plus faible qu'un investisseur peut obtenir sur une obligation, en considérant toutes les dates de remboursement possibles (maturité, call, put, etc.) et en supposant que l'émetteur exerce les options qui lui sont les plus favorables. C'est une mesure prudente du rendement minimum attendu.